RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?

Agence Régionale de Santé Grand Est

ZONE DE DISTRIBUTION : CAECPC VAL DES MARAIS PIERRE-MORAINS

Conclusion sanitaire

2022

L'eau distribuée présente des concentrations en pesticides élevées, mais inférieures aux valeurs définies pour limiter les usages. Des actions destinées à améliorer sa qualité sont en cours (ou sont à mener). Cette eau est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par tous.

Indicateur global de qualité

C

- A : Eau de bonne qualité
- B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées
- C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation
- D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 22 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 662 substances différentes.

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : VAL DES MARAIS F2, VAL DES MARAIS SP COLIGNY. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente 653 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « CA EPERNAY CP CHAMPAGNE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « CA EPERNAY CP CHAMPAGNE »

Quelques conseils

ABSENCE	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
CHLORE	Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.
TEMPÉRATURE	Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais dans un récipient fermé (pas plus de 24 heures).
SÉCHERESSE	En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.

Pour aller plus loin

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 20/06/2023

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE — A — Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **22**
Conformité : **100 %**
Valeur maxi : **0 n/100 ml**

NITRATES — A — Bonne qualité

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **19**
Valeur moyenne : **43,7 mg/L**
Valeur maxi : **45,4 mg/L**

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS — C — Dépassements réguliers de la limite réglementaire

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **10**
Nombre de mesures : **2,340**
Conformité : **10 %**
Valeur maxi : **1,59 microgramme/L (chloridazone desphényl)**
Substance(s) non conforme(s) : **chloridazone desphényl ; chloridazone méthyl desphényl ; total des pesticides analysés**

FLUOR — A — Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : **1**
Valeur moyenne : **0,128 mg/L**
Valeur maxi : **0,128 mg/L**

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ — Eau dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **3**
Valeur moyenne : **27,1 °f**
Valeur maxi : **27,2 °f**

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

ARS GRAND EST - Délégation Territoriale de la Marne - 8-10 Rue des Brasseries - CS 40513 - 51007 CHALONS EN CHAMPAGNE CEDEX
Courriel : ars-grandest-contact@ars.sante.fr